



Strasbourg/Bucarest, le 8 avril 2016

CDL-EL(2016)002prog-rev
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec

L'AUTORITE ELECTORALE PERMANENTE DE ROUMANIE

**PREMIERS ENTRETIENS SCIENTIFIQUES
DE L' « EXPERT ELECTORAL »**

**DROIT ELECTORAL ET NOUVELLES TECHNOLOGIES :
DEFIS JURIDIQUES**

Mardi - mercredi, 12 - 13 avril 2016

**Amphithéâtre, Bibliothèque universitaire centrale
Bucarest, Roumanie**

PROGRAMME

Mardi, 12 avril 2016

Session du matin

Animée par : Mr Cristian Leahu, Directeur du service de la législation, liaison avec le Parlement et règlement du contentieux électoral, Autorité électorale permanente de Roumanie

09:00 - 09:30 **Discours d'ouverture :**

M. Csaba Tiberiu Kovacs, Secrétaire général, Autorité électorale permanente de Roumanie

M. Pierre Garrone, Chef de la Division des élections et des partis politiques, Commission de Venise, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

09:30 - 10:15 *“Nouvelles technologies : incontournables, mais un défi à relever” :*
Mme Ardita Driza Maurer, Juriste, Consultante en droits politiques et nouvelles technologies de vote, Suisse

Discussion

10:15 - 11:00 *“Contraintes constitutionnelles” :*

M. Robert Krimmer, Professeur, Université de technologie, Tallinn, Estonie :

- Transparence et vérifiabilité
- Secret du vote
- Comment traiter également le vote sur papier et le vote électronique

Discussion

11:00 – 11:30 Pause-café

11:30 - 12:15 *“Stabilité et prévisibilité de la législation électorale, la condition nécessaire pour des élections justes”,* M. Stefan Deaconu, Prof. PhD, Faculté de droit, Université de Bucarest, Secrétaire scientifique, Centre de droit constitutionnel et des institutions politiques

Discussion

12:15 – 13:00 *« Ouvertures et risques dans la nouvelle législation électorale roumaine »,* M. Todor Arpad, Organisation ProDemocracy, Roumanie

Discussion

13:00 – 14:30 Déjeuner

Session de l'après-midi

Animée par : M. Oliver Kask, Juge, Cour d'appel de Tallinn, Estonie, Vice-Président du Conseil des élections démocratiques

- 14:30 – 15:15 *"Lois électorales et exigences constitutionnelles"* :
M. Tudorel Toader, PhD, Juge et Mme Marieta Safta, chargée de cours,
première magistrate-assistante, Cour constitutionnelle de Roumanie
- Discussion*
- 15:15 – 16:00 *"Légalité, séparation des pouvoirs, stabilité du droit électoral : l'impact
des nouvelles technologies"* : Mme Ardita Driza Maurer
- Discussion*
- 16:00 – 16:30 Pause-café
Photo de groupe
- 16:30 – 17:15 *"Législation électorale et nouvelles technologies dans les Etats fédéraux
et régionaux"* :
M. Uwe Serdült, Vice-Directeur, C2D – Centre de recherche pour la
démocratie directe, Université de Zurich, Suisse
- Discussion*

Mercredi, 13 Avril 2016

Session du matin

- Animée par : M. Pierre Garrone, Chef de la Division des élections et des partis
politiques, Commission de Venise, Conseil de l'Europe, Strasbourg,
France
- 9:00 – 9:45 *"Organisations internationales et nouvelles technologies de vote dans le
domaine électoral"*:
M. Gregor Wenda, Chef adjoint du Département des affaires électorales,
Ministère fédéral de l'Intérieur, Autriche
- Discussion*
- 09:45 – 10:30 *"Le rôle du pouvoir judiciaire dans la surveillance des aspects
électroniques du processus de vote"*:
M. Jordi Barrat, Professeur de droit public, Université Rovira i Virgili,
Espagne
- Discussion*
- 10:30 – 11:15 *"Les nouvelles technologies - un instrument pour plus de transparence
dans le financement des partis politiques"* : M. Septimius Pârveu, Chef de
projet, Expert Forum, Roumanie
- Discussion*
- 11:15 – 11:45 Pause-café
- 11:45 – 13:00 **Etudes de cas nationales :**
- Allemagne : M. Sebastian Seedorf, Directeur adjoint, Chancellerie
fédérale, Allemagne

- Autriche : M. Gregor Wenda
- Estonie : M. Oliver Kask, Juge, Cour d'appel de Tallinn, Estonie, Vice-Président du Conseil des élections démocratiques

13:00 – 14:30 Déjeuner

Session de l'après-midi

Animée par : M. Csaba Tiberiu Kovacs, Secrétaire général, Autorité électorale permanente de Roumanie

14:30 – 16:15 **Etudes de cas nationales (suite) :**

- Roumanie: Mme Elena Simina Tănăsescu, Conseillère présidentielle, Administration présidentielle de la Roumanie
- Brésil : M. Augusto Tavares Rosa Marcacini, professeur, São Paulo, Brésil

Discussion

16:15 – 16:45 Pause-café

16:45 – 17:15 **Conclusions :**
M. Oliver Kask
M. Csaba Tiberiu Kovacs